



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

Notification de refus de délivrance d'un visa de long séjour de visiteur

22 avril 2018



ADOPTION

UN ENFANT EST-IL UN « DOSSIER » ?

p6



INTERVIEW

**JACQUES MERLINO:
LES CÔTÉ FÉMININ
DES ÉCRIVAINS P28**

BATTÌ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4 •

BRÈVES P5 • AIUTU AUTISMU CORSICA P8

JACQUES FUSINA P10

SETTIMANA CORSA P25 • SORTIR P30





SOMMAIRE

OPINIONS

P4

BRÈVES

P5

ADOPTION, **UN ENFANTS EST-IL UN «DOSSIER»?**

P6

ENFANCE, **AIUTU AUTISMU CORSICA**

P8|



ANNONCES LÉGALES

P11

SETTIMANA CORSA

P26

INTERVIEW

JACQUES MERLINO ET LE CÔTÉ FÉMININ DES ÉCRIVAINS

P28



SORTIR

P30

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/lcnactu](https://twitter.com/lcnactu)


Da Roland FRIAS

A via di u reggae

Hè un'isula anch'ella ch'ùn hè tantu più grande chè a Corsica ma chì hè pruvista di quasi 3 milioni d'abitanti. À mezu à i Caraibi, bagna a Ghjamaica ind'u reggae di u quale s'hè fatta a messa in ballu in l'anni 60, qualchi tempu dopu à l'indipendenza di stu paese chì facia parte di a Federazione di l'Antiglie britanniche. Veneria principalmente d'un'antru generu musicale chjamatu u «ska» cù, in più, certe urigine di i Caraibi, d'America di u Nordu è d'America latina. Bob Marley hè traccunisciutu cum'è essendu u rè di u reggae è u Ghjamaicanu u più famosu di u mondu. Una vera legenda! Avia dichjaratu, ind'u 1980, un annu nanzu à a so morte, «ch'ellu avia da cresce di più in più u reggae, sin'à truvà u so veru publicu. È aiutà i populi à liberassi di e so catene. Ùn hà nisun'cunfina sta musica». Per u so interru, Bob Marley hà avutu un umaggiu naziunale è li hè statu dedicatu un cuncertu. Hè statu trattatu cum'è un eroe. Cum'è Bob Marley o Peter Tosh, parechji millaghji di Ghjamaicani spartenu a filusufia «rasta» di a quale a musica reggae hè a purtabandera. Venereghjanu Rastafari, purtendu e «dreadlocks», cù per bibbia u reggae, per ostia u «ganja» è per guida spirituale Hailé Sélassié 1^u d'Etiopia, cugnumatu «Jah». L'astr'eri, u Cumitatu di salvezza di l'Unesco hà decisu di scrive 6 elementi novi nant'à a lista rappresentativa di u patrimoni u culturale immateriale di l'umanità, frà i quali u reggae di Ghjamaica. Hà per scopu sta lista di dà una visibilità più larga à e tradizione è à i sapè fà purtati da e comunità eppuru senza ricunnosce li un caratteru d'eccellenza o d'esclusività. Secondu l'Unesco, u reggae hè «un arnese di spressione suciale è un mezu d'onurà Diu per tutta a pupulazione di Ghjamaica. Si face u so insegnamentu da a zitellina, è sò necessari i festivali è i cuncerti da assicurà u so campà». Ramintemu ch'ind'u 2009 l'Unesco hà scrittu a paghjella à u patrimoni u mundiale di l'umanità per «u so valore estetico, storicu è culturale». U merenghe duminicanu, u cantu vietnamianu Xoan o u fado purtughese anu avutu anch'elli a so scrizione. Cum'è u reggae, sti canti è generi musicali sò, per a maiò parte, amparati à a scola. Perchè ùn seguità sta via per a paghjella cù tuttu l'interessu linguisticu è storicu chì ghjè u soiu? ■

Coup de théâtre

La situation est grave, fait peur. Une semaine encore marquée par l'expression parfois brouillonne mais sincère des gilets jaunes pacifiques ; par le pillage et le piétinement des symboles d'une République malade par des gilets jaunes radicalisés et des casseurs dit professionnels. D'autres scènes de violence, d'autres manifestations pacifiques ont eu lieu ailleurs parce que Paris n'est pas uniquement la France, rappelons-le !

Les générations qui n'ont pas connu mai 68 découvrent, toute comparaison gardée et cinquante ans plus tard, ce à quoi pourrait ressembler le chaos quand l'invisible, c'est à dire une très grande partie du peuple, décide de se rendre visible, souhaite se faire entendre et être entendue par un gouvernement qui se fait sourd à un langage qu'il ne comprend apparemment pas, préférant toujours s'exprimer avec des éléments de langage qui ne passent plus.

Dans ce grand théâtre que sont devenus les rues, les places, les Champs, personne ne peut nous dire combien d'actes composent la pièce qui se déroule sous nos yeux ! Dans cette improvisation soutenue à près de 80% par la population même les personnages de plus en plus nombreux prennent conscience que leur texte fait de revendications pour les uns, de justifications pour les autres évolue au gré des situations, des porte-paroles, des interprétations politico-médiatiques. Quels seront les derniers mots de ce jeu théâtral devenu dangereux et par qui seront-ils prononcés, personne ne le sait encore.

Pourtant à tout spectacle, une fin ! C'est la règle afin de permettre aux comédiens de comprendre ce qui se joue et se vit et pour les spectateurs de saisir ce qu'ils regardent. Reste donc au metteur en scène, si ce n'est d'écrire la dernière ligne de cette intrigue qui dure depuis quarante ans, de nous en indiquer le registre, performance éphémère, drame ou tragédie et son attendu dénouement ! ■ dominique.pietri@yahoo.fr

ALORS, DÉCHUE?

Lors d'un passage sur BFM TV le 30 novembre, Marlène Schiappa fustigeait ceux des Gilets Jaunes qui avaient refusé de se rendre à Matignon à l'invitation d'Edouard Philippe. Ayant sans doute fait le plein de narcissisme peu avant d'intervenir, elle a cru bon de se citer en exemple en rappelant son engagement associatif. Elle a, pour replacer les choses dans le temps, utilisé cette tournure pour le moins étrange: «Quand j'étais citoyenne» Nous avons donc appris, téta-nisés, que la secrétaire d'Etat à l'égalité femmes-hommes n'était plus citoyenne.

Révélation entraînant une interrogation logique: quel forfait lui a-t-il valu la déchéance de sa nationalité, ou celle de ses droits civiques? À moins que, membre du cénacle des marcheurs au pouvoir, elle considère les citoyens comme des humains de classe inférieure. À quand un ministère d'État à l'égalité citoyens-élus? ■ EP

AUXILIAIRE DE POLICE

Reçu par France info le 4 décembre, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, déclarait à propos des mobilisations en cours: «Il y a déjà quatre lycéens qui se sont blessés assez grièvement».

Nul ne pouvant douter de sa parfaite maîtrise de la langue, le fait qu'il utilise cet auxiliaire et la forme passive laisse penser qu'il a des preuves de la présence d'apprentis-kamikazes dans les rangs des lycéens protestataires. Particulièrement doués au demeurant, puisqu'ils ont tous réussi à intercepter avec leur tête un projectile tiré par la police. Félicitons-les pour ces excellents réflexes et une impeccable coordination neuromotrice.

Et souhaitons-leur de tout cœur qu'ils ne les aient pas perdus dans cette histoire. ■ EP

1/12/2018, 18 h. Paris brûle-t-il? Personne n'ose répondre «pas du tout!». Pas même M. Castaner, toujours prompt à donner la vision officielle des faits. Le brave homme se dit choqué et tout aussi surpris par ce carton rouge qui sanctionne son action, alors qu'il déjà écopé d'un carton jaune la semaine passée.

Paris brûlait-il? Les réponses varient. Il est question d'un peu, de beaucoup, de passionnément et de folie. Il faut dire qu'en cette veille d'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, les abords de l'avenue de la Grande Armée vous avaient des allures de Moscou fumant. Vilain présage ou triste prélude à une retraite bérésinesque? Il faut dire, aussi, «*qu'il y a tout ce que vous voulez, aux Champs Élysées*» (air connu). On y a vu, toutes couleurs de peau confondues, des gilets jaunes fustiger des politiciens marrons, du bleu préfecture de police distribuer des ecchymoses, des CRS blessés par des éclats de rires et frappés d'amnésie, des retraités qui, oublieux de leur libido chancelante, prenaient un sournois plaisir à l'érection de barricades.

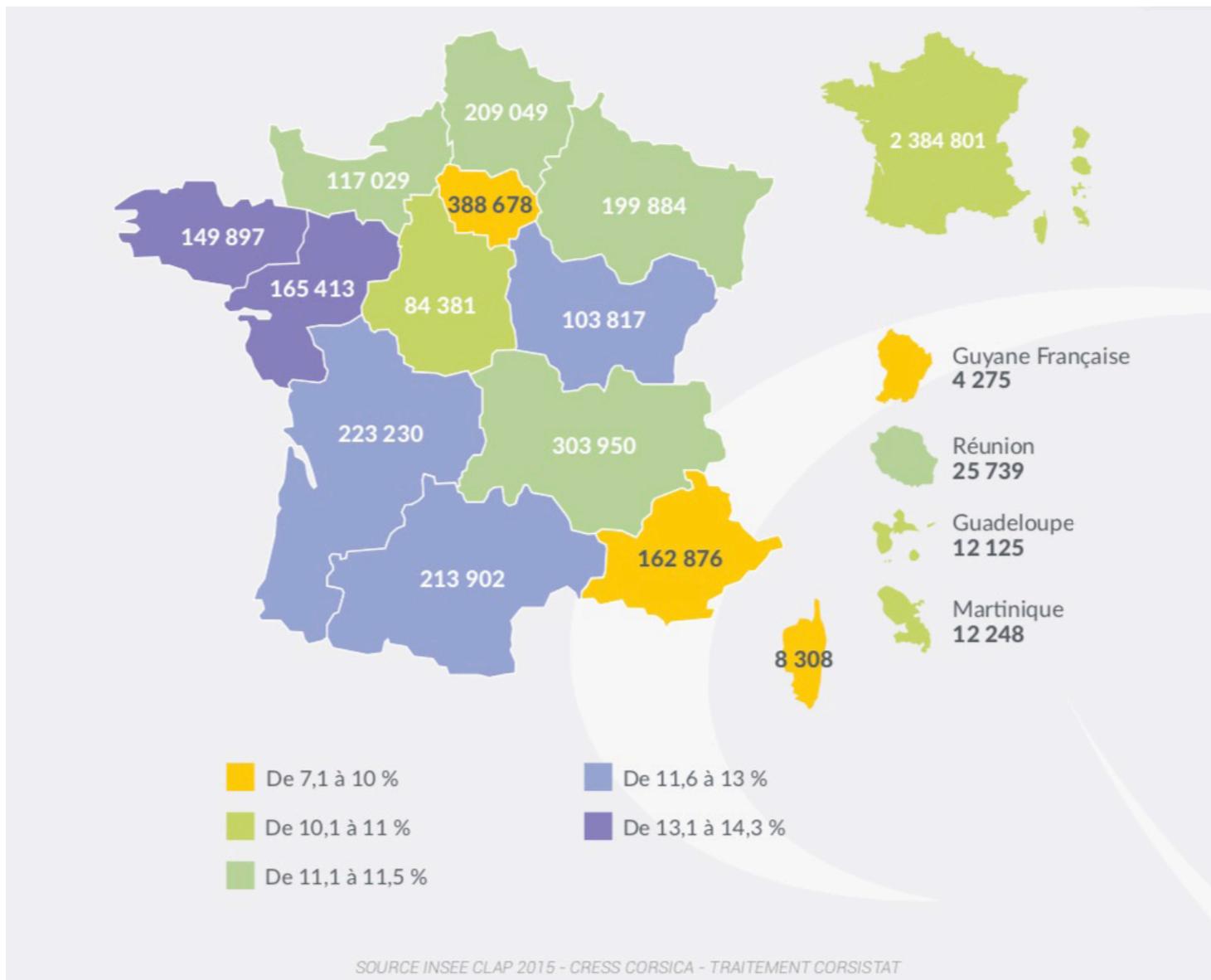
Personne ne nie plus l'existence d'une crise sociale. Mais les solutions thérapeutiques varient. Hippocrate dit oui. Galien dit non. Et le médecin chef de service, Diafoirus diplômé d'État, estime avec un bon sens qui confine au génie qu'il n'y a pas d'urgence en médecine. Il n'y a que des gens pressés. En conséquence, on se penchera sur ce présent cas dans 3 mois. D'ici là, tout pourrait très bien rentrer dans l'ordre spontanément. Et en attendant? Patience. Diète (à poursuivre!) et suppositoires laxatifs. Il se trouve que cette formé galénique n'est pas dénuée, à la longue, d'irritations locales. De plus, anodine, elle n'en est pas moins, prescrite *larga manu*, de nature à causer des effets collatéraux peu ragoûtants. Alors, à qui la faute si, ce soir-là, outre l'odeur des gaz lacrymogènes, les boulevards de la capitale empestaient gravement une matière qui rendit Cambronne célèbre? ■

Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI

Le poids de l'ESS

En 2015 l'économie sociale et solidaire (ESS) représentait en Corse 8308 salariés soit 11,8% des emplois salariés du privé [et 8,1% du total des emplois] pour 1107 établissements employeurs dont 85,5% étaient des structures associatives, 7,9% des coopératives et 6,5% des mutuelles. En termes de volumes d'emplois la Corse présente un écart de 2,4 points avec la moyenne nationale [8,1% contre 10,5 %]. Près de la moitié [49,4 %] des salariés de l'ESS travaillent dans des petits établissements ; 72,3 % des salariés dans l'ESS sont des femmes contre 38,7 % dans le reste du privé. À l'image de la population insulaire, le secteur de l'ESS, voit le vieillissement de ses salariés s'accroître : les salariés plus de 50 ans représentent 32 % des effectifs, alors qu'ils sont 26,9 % dans le reste du privé. Les projections de départs à la retraite font état d'environ 2 300 postes à renouveler dans les dix prochaines années.

Source : 5e Panorama de l'ESS en Corse



80 %

et plus de la population corse est éligible à un logement social, selon Fabiana Giovannini, qui présentait en urgence un rapport lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse. La présidente de l'OPH2C précisait encore que sur le continent, la proportion est de 60%.

89,4

M€ programmés pour le financement de 104 projets validés, lors du sixième et dernier comité régional de programmation des aides de 2018 qui s'est réuni le 4 décembre 2018, sous la co-présidence de Josiane Chevalier, préfète de Corse, et Jean Biancucci, conseiller exécutif de Corse.

662

entreprises, hors micro-entrepreneurs, ont été créées en Corse durant le 3e trimestre 2018, contre 666 lors du 2e trimestre de l'année, soit une légère diminution trimestrielle de 0,6 %. Le secteur des services, représente 49,5% des nouvelles créations sur le trimestre.

ADOPTION

UN ENFANT EST-IL UN « DOSSIER » ?




 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France – Section consulaire

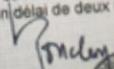
Objet : Notification de refus de délivrance d'un visa de long séjour en qualité de visiteur

Références du dossier N° : JIB 2018 00655 Date : 22 avril 2018
 Nom : KARAMA LAGASSE Prénom :
 Références des textes : • article L. 211-2 du Code des relations entre le public et l'administration

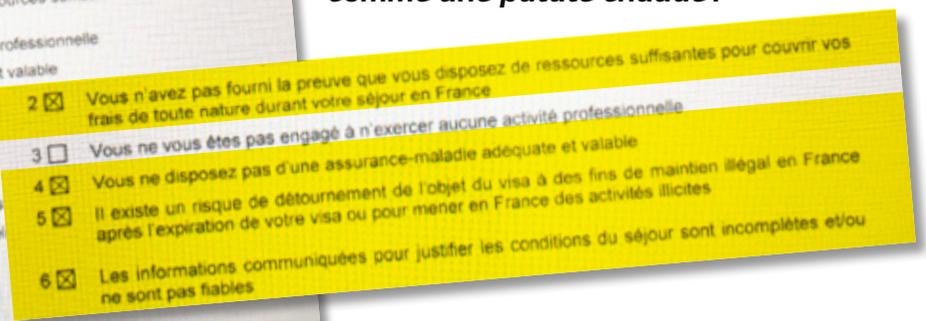
Me référant aux textes précités, je vous informe que j'ai refusé de vous délivrer le visa sollicité au motif suivant :

1 Le document de voyage présenté est faux/falsifié
 2 Vous n'avez pas fourni la preuve que vous disposez de ressources suffisantes pour couvrir vos frais de toute nature durant votre séjour en France
 3 Vous ne vous êtes pas engagé à n'exercer aucune activité professionnelle
 4 Vous ne disposez pas d'une assurance-maladie adéquate et valable
 5 Il existe un risque de détournement de l'objet du visa à des fins de maintien illégal en France après l'expiration de votre visa ou pour mener en France des activités illicites
 6 Les informations communiquées pour justifier les conditions du séjour sont incomplètes et/ou ne sont pas fiables
 7 Vous faites l'objet d'une mesure vous interdisant le retour en France
 8 Vous présentez un risque de menace pour l'ordre public

Remarque :
 Vous pouvez contester la présente décision devant la Commission des Recours contre les décisions de Refus de Visa d'entrée en France, BP 83 609, 44036 Nantes CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.


 Romuald ROUSSEAU
 Consul

Le 20 novembre, le Collectif corse pour l'adoption sans racisme institutionnel a lancé une pétition demandant la délivrance d'un visa pour Karama, 3 ans. Adopté légalement à Djibouti en 2016, il n'a toujours pas pu rejoindre ses parents: deux ans que son «cas» se trouve promené sans hâte, au gré des méandres administratifs. Cet appel pose aussi une question très simple: peut-on réduire la vie d'un enfant à un «dossier» qu'on se refile comme une patate chaude?



Karama a 3 ans, à quelques semaines près, car on ne connaît pas son âge exact. On l'a trouvé nourrisson sur une plage de Djibouti, en 2015, et placé dans un orphelinat. Personne ne s'est fait connaître pour apporter des informations sur sa famille biologique ou le réclamer. Jusqu'à ce que Hinda et Nicolas Lagasse, un couple franco-djiboutien résidant en France et désireux d'adopter dans le pays d'origine de Hinda, manifeste le souhait de donner une famille à cet enfant.

L'adoption à Djibouti est souvent qualifiée de «complexe» du fait notamment des dispositions du Code de la famille djiboutien, réformé fin septembre 2014. Sa précédente version interdisait l'adoption, mais, dans la pratique, les tribunaux du pays ont à de nombreuses reprises prononcé des jugements d'adoption: entre 1987 et 2007, plus d'un millier d'enfants de Djibouti ont été adoptés en France. L'article 80 du nouveau texte interdit l'adoption... sauf réserves: il prévoit une adoption-protection, pour des enfants de filiation connue ou inconnue, l'adoptant devant cela dit être djiboutien, de confession musulmane, âgé d'au moins 30 ans et disposer de ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de l'enfant. Cela étant, le code, tant dans sa précédente mouture que dans la dernière, se réfère très clairement à la notion fondamentale «d'intérêt supérieur de l'enfant» que les tribunaux font généralement primer, n'hésitant pas, par exemple, à accorder en 2014 (et ce jugement a été confirmé à deux reprises en 2015 et 2016) l'adoption d'un enfant avec une filiation connue par un père célibataire français, non musulman.

En novembre 2016, un premier jugement prononce donc l'adoption de Karama par le couple Lagasse, et un passeport est établi pour Karama Lagasse. Ne reste qu'à délivrer le visa qui permettra à ses parents de le ramener en France où le jugement d'adoption doit être confirmé. Et c'est là que les choses se gâtent. Le Consulat de France à Djibouti refuse à deux reprises d'accorder ce visa, les motifs de refus variant d'une notification à l'autre. Un an après l'adoption, Karama est toujours à l'orphelinat de Djibouti. Les Lagasse ne baissent pas les bras et, tout en faisant de leur mieux pour maintenir le lien avec leur fils, poursuivent inlassablement leurs démarches en vue de le faire venir en France. Ils sont baladés d'instances en organismes français qui leur opposent eux aussi des fins de non-recevoir, certains arguant notamment, ce qui est curieux dans un pays farouchement laïque, d'une possible incompatibilité de confession entre les parents et l'enfant, au vu des dispositions du Code de la famille djiboutien, bien que la justice djiboutienne n'y ait, elle, rien trouvé à redire. «Derrière cet argument, c'est en réalité la légalité de l'adoption du petit Karama qui est mise en doute, or toute la procédure d'adoption a respecté en tous points les exigences légales de Djibouti. Pour preuve, deux jugements d'adoption ont été rendus dans le même sens» note Fleur Graziani, juriste et membre du Collectif corse pour l'adoption sans racisme institutionnel (C²ARI).

À l'automne 2017, le père de Nicolas s'inscrit sur les réseaux sociaux où, posément mais obstinément, il tente d'alerter sur la situation de son petit-fils, d'interpeller l'opinion publique, la presse et la classe politique; laquelle, à quelques rares exceptions près, se fend au mieux de quelques belles paroles qui ne seront suivies d'aucun acte. C'est via Twitter que la famille Lagasse entre en contact avec le C²ARI qui «s'est donc tout naturellement engagé à leur côté», explique sa présidente, Agnès Rogliano-Desideri. *Le collectif n'a pas vocation à inscrire uniquement en Corse son engagement et la question de l'intérêt supérieur de l'enfant est une cause universelle,*

qui dépasse les clivages politiques. Or c'est bien de cela qu'il est question: Karama a une famille, il devrait pouvoir la rejoindre et non être maintenu dans un orphelinat».* Une demande de visa est rejetée pour la troisième fois. Le refus, notifié nommément à un enfant âgé alors de 2 ans et demi, est expliqué notamment par le fait qu'il n'a pas justifié de ses moyens d'existence et serait susceptible de détourner l'objet de son visa pour «mener en France des activités illicites».

Le 3 avril 2018 c'est le Tribunal civil de Djibouti qui prononce un jugement confirmant l'adoption plénière et irrévocable, ce qui devrait, en principe, conférer de facto la nationalité française à Karama, une fois qu'il aura rejoint la France. Pour cela, ses parents ont entrepris une procédure d'exequatur afin de rendre exécutoire en France le jugement d'adoption prononcé à l'étranger. «La délivrance du visa n'est pas conditionnée à l'exequatur, nombreux sont les parents adoptants à l'étranger qui ont pu revenir en France avec leur enfant pour attendre cette décision. Mais dans ce cas précis, elle ne pourrait qu'aller dans le sens de la demande visa parce qu'elle a cette fois été prononcée par un tribunal civil», explique Agnès Rogliano-Desideri. Et, précise Fleur Graziani «ici l'adoption plénière prononcée s'entend de la même manière que l'adoption plénière en droit français. Aucune divergence d'interprétation quant à la portée à donner à cette adoption ne peut être pertinemment avancée».

Une audience concernant un exequatur était fixée au 4 octobre, elle a été repoussée au 6 novembre, puis encore au 22 janvier. «On sait que les tribunaux sont surchargés, reprend Agnès Rogliano-Desideri, mais on parle ici du bien-être voire de la santé d'un enfant contraint de rester dans un orphelinat qui manque de moyen matériels et médicaux et dans lequel, comme dans tous les orphelinats du monde, les enfants sont victimes de carences qui nuisent gravement à leur développement physique et psychoaffectif. Voilà déjà deux ans que cette famille attend d'être réunie.» La famille Lagasse est à présent engagée dans une quatrième demande de visa.

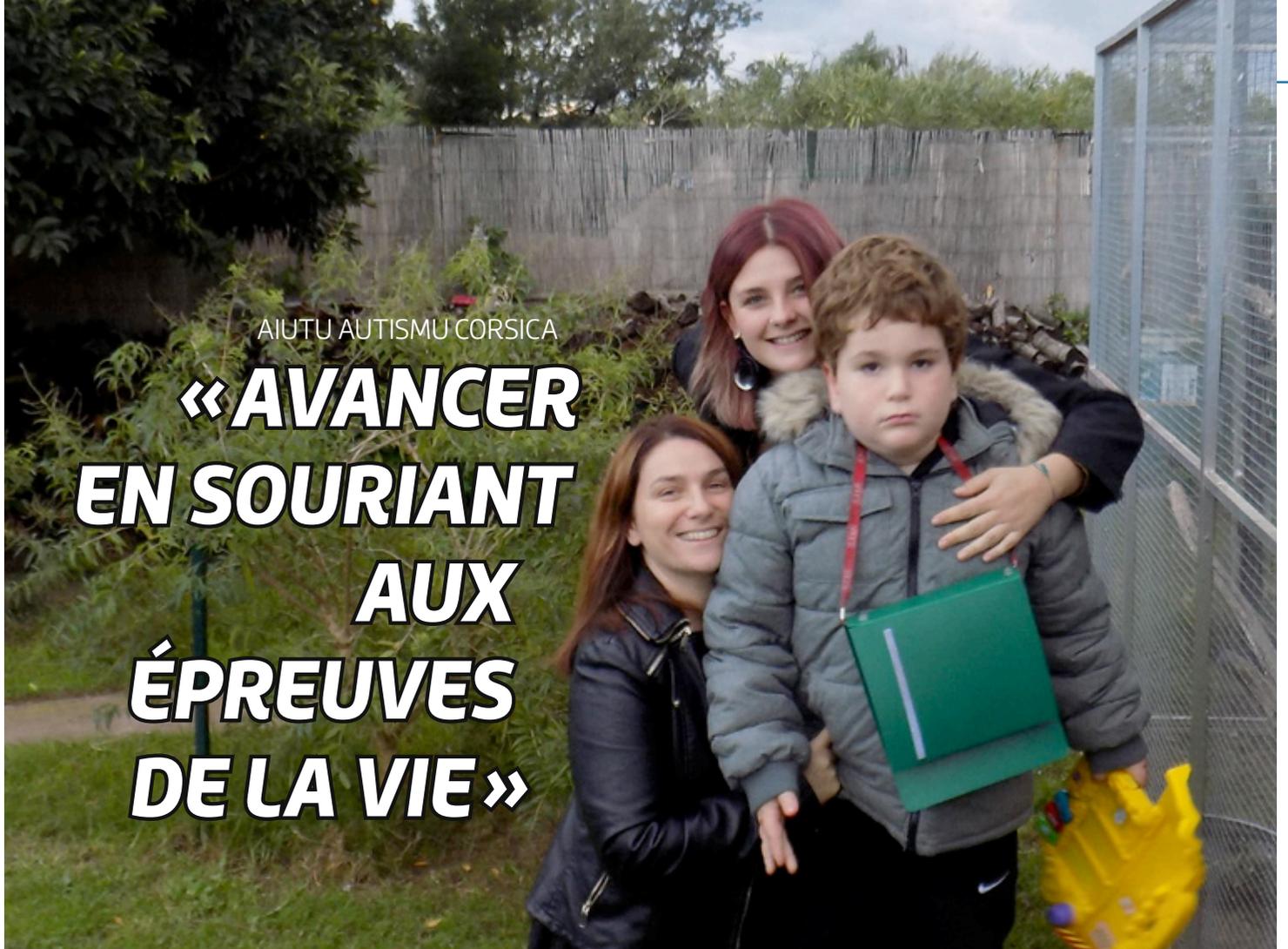
Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le C²ARI a lancé une pétition en ligne pour demander la délivrance rapide d'un visa à Karama. Le texte a été rédigé avec le concours de quatre juristes. «Parce que nous ne sommes pas une joyeuse bande d'illuminés qui demandent tout et n'importe quoi. Ces retards, ces imbroglios administratifs, vont à l'encontre de la Convention internationale des droits de l'enfant. Or il n'y a, juridiquement, rien qui s'oppose à la délivrance d'un visa qui permettrait à Karama de rejoindre sa famille.» Il ne s'agit donc pas de mener une charge contre la justice française ou de dénoncer (même si on peut le déplorer) l'encombrement des tribunaux; ni même contre une bureaucratie qui à l'occasion se mêle de religion pour émettre des «doutes sur l'adoptabilité» d'un enfant là où la justice de son pays de naissance n'en a pas. Il ne s'agit pas simplement non plus seulement d'alerter l'opinion via Twitter ou Facebook mais, à l'heure où on parle tant de démocratie participative, d'en appeler à une prise de position des citoyens autour de cette question des droits de l'enfant: est-il juste ou non que le sort d'un petit garçon de 3 ans soit réduit à un cas, un dossier qu'on se repasse de bureau en bureau? La pétition en ligne lancée par le C²ARI donne à tout un chacun l'opportunité de prendre position. ■ Elisabeth MILLELIRI

*Le 27 avril 2018, par exemple, l'Assemblée de Corse votait à l'unanimité une motion demandant «au gouvernement que soit accordé sans plus attendre un visa à l'enfant Karama Lagasse pour qu'il puisse quitter Djibouti et vivre pleinement sa vie d'enfant auprès de ses parents.»

Savoir+

<https://www.change.org/p/emmanuel-macron-pour-qu-il-vive-avec-sa-maman-hinda-et-son-papa-nicolas-donnez-un-visa-à-karama-3-ans>

«Il n'y a, juridiquement, rien qui s'oppose à la délivrance d'un visa qui permettrait à Karama de rejoindre sa famille»



AIUTU AUTISMU CORSICA

« AVANCER EN SOURIANT AUX ÉPREUVES DE LA VIE »

**Saveria Giudicelli et Aude Grisoni
ont fondé à Vescovato
l'association Aiut'A
(Aiutu autismu Corsica)
qui porte le projet d'une ludothèque
adaptée pour les enfants
en situation d'autisme.**



Pour les adultes en situation de handicap, le constat reste celui d'une inclusion sociale encore difficile, d'un accès compliqué aux commerces et services publicitaires d'inégalités à l'embauche. Lorsqu'il s'agit d'enfants, le temps – long – du diagnostic, la complexité des parcours de soin, la scolarisation sont autant de points lourds à gérer pour les familles. Puis il y a le quotidien: aller au restaurant, faire ses courses au supermarché, c'est affronter le regard de l'autre, qui n'est pas toujours bienveillant. Il y a enfin ces gestes tout simples, auxquels on ne pense pas, et qui peuvent être si compliqués comme jouer avec son enfant par exemple, parce qu'il n'y a pas les jouets adaptés, ou qu'ils sont hors de prix... C'est le cas concernant les enfants avec autisme. Des points sur lesquels souhaite travailler l'association Aiut'A (Aiutu autismu Corsica). Une structure récente mais qui porte toute l'expérience de Saveria Giudicelli et Aude Grisoni. Saveria vit à Vescovato, en Casinca. Professeure des écoles, titulaire d'un diplôme professionnel de formatrice, elle contribue à la formation initiale et continue de ses collègues et futurs collègues. Elle est aussi la maman d'un enfant avec autisme, Paul-Roch, qui a quitté cette année son école maternelle pour poursuivre ses apprentissages en unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), une classe proposant des enseignements adaptés. L'établissement dans lequel il est inscrit est beaucoup plus grand que le précédent, il y a beaucoup plus d'élèves, mais grâce à son classeur Picture exchange communication system (Pecs), il commence à trouver de plus en plus rapidement les pictogrammes qui lui permettent d'exprimer ce qu'il n'a pas les mots pour dire. Il est heureux d'aller à l'école, il aime découvrir, mais c'est hors de l'école que se font les apprentissages spécifiques à l'autisme: la zoothérapie, l'orthophonie, la pratique du Pecs, la méthode Applied behavioral analysis (Aba), etc. qu'il découvre auprès de personnels spécialisés dans les troubles du spectre autistique (TSA). Parmi ces intervenants, Aude Grisoni. Elle aussi vit en Casinca. Auxiliaire de vie scolaire et nounou Aba, elle poursuit sa formation Aba et Pecs. Pour les deux co-présidentes d'Aiut'a, l'objectif est d'abord de créer

En France, un enfant sur 150 est atteint de TSA. Il y a environ 130 personnes diagnostiquées TED (trouble envahissant du développement) en Corse dont des TSA. Les causes de l'autisme sont encore méconnues, mais dans leurs consultations les CRA semblent –entre autres– rechercher les associations à une cause médicale (épilepsie, etc.), génétique (syndrome de Rerr, X fragile, syndrome de Down, etc.), infectieuse, métabolique, mais aussi environnementale (exposition à l'alcool, au Valproate – un médicament destiné à traiter l'épilepsie, désormais interdit aux femmes en âge d'avoir des enfants – ou aux pesticides).

Pour évoluer, les autistes ont besoin d'un cadre très structuré: ils doivent apprendre les gestes élémentaires du quotidien, le langage parlé, la lecture, la vie en société. Des programmes, expérimentés depuis plus de 30 ans aux USA, arrivent en France, tels l'Aba, le Pecs, le Makaton, et le Teacch. Le Makaton est basé sur le langage: la parole est illustrée avec des signes et des symboles. L'Aba permet de guider l'enfant en détaillant chaque action étape par étape (se laver les mains par exemple). S'il réussit, il est récompensé. Le Pecs convient aux enfants qui ont des problèmes de langage. Il s'agit d'associer une action ou un objet ou une image. Les images sont collées par des scratches dans un classeur. Lorsque l'enfant souhaite quelque chose il remet l'image à son intervenant. L'objectif du Teacch (treatment and education of autistic and related communication handicapped children) est d'aider l'enfant à comprendre le mot par association à un geste avant de l'exprimer. Aucune de ces méthodes n'est idéale. Elles s'appliquent en fonction de l'enfant ■ CG

L'Assemblée renouvelle son soutien au Centre ressources autisme Corsica

C'est la seule structure de ce type en Corse. Mis en place en 2013, le Centre ressources autisme Corsica (CRA) vise à apporter une réponse de proximité à toutes les personnes concernées par l'autisme et qui devaient jusque là s'adresser aux CHU de Marseille ou Nice.

À travers ses missions, aussi bien dans son siège bastiais que dans son antenne d'Ajaccio, le CRA vient répondre aux objectifs formulés dans le cahier des charges de la Haute autorité de santé en matière de diagnostic précoce et d'évaluation, de formation, d'information ou de recherche autour de l'autisme.

En ce sens, le CRA reçoit depuis ses débuts un soutien annuel de la Collectivité de Corse.

Ainsi lors de la session du 29 novembre, l'Assemblée de Corse a à nouveau approuvé une aide financière de 20 000 € afin de contribuer au fonctionnement de la structure. Un appui financier qui constitue 4,13% du budget de cet établissement médico-social autonome géré par l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Haute-Corse et relié aux établissements publics de santé de Bastia et d'Ajaccio. ■ Manon PERELLI

« Les familles avec leur enfant pourraient venir dîner [...] des boutiques, des commerces où les enfants avec autisme seraient accueillis »

une ludothèque. « Les enfants avec autisme ont besoin, pour évoluer, d'une stimulation constante, souligne Saveria Giudicelli. Or, le matériel d'apprentissage et les jeux qui leurs sont destinés sont souvent coûteux. Ils représentent une charge énorme pour les familles qui ont forcément d'autres priorités (prise en charge, soins...). De plus, quand on propose un jeu à l'enfant, il peut adhérer ou ne pas l'apprécier du tout. Il peut aussi tellement l'aimer qu'il refusera de le quitter, provoquant un nouvel enfermement. Il est indispensable de proposer différentes solutions alternatives, un choix diversifié. Il n'existe rien ici dans ce domaine. D'où notre idée d'une ludothèque au sein de laquelle les parents, mais aussi les écoles, les garderies, pourront emprunter de quoi amuser, développer l'attention, les compétences. » Une cagnotte Leetchi a été lancée, les premiers dons sont arrivés et déjà les premiers jeux ont été achetés mais il faudra en acquérir d'autres, et sans doute, en relation avec les communes voisines, trouver une salle accessible au plus grand nombre où installer la ludothèque.

Mais ce n'est pas tout. Car l'autisme ce n'est pas uniquement Rain Man ou les autistes Asperger, ces surdoués dont on parle si souvent dans les médias. Il y a plusieurs types, plusieurs niveaux dans l'autisme. Chaque enfant est différent. S'il s'agit bien d'un trouble neurodéveloppemental, il peut se manifester de façon précoce (entre 1 et 2 ans) mais peut aussi ressembler à d'autres troubles et n'être visible que tardivement. Il peut être confondu avec des troubles de l'audition, de la vision, du langage, du développement moteur, ou des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDHA) qui tous peuvent altérer la communication sociale et les interactions. Parfois, il pourra même passer inaperçu jusqu'à l'entrée à l'école ou au collège, l'enfant pouvant « compenser » jusqu'à un certain point ses difficultés. Quant au diagnostic, si les médecins de famille sont invités par la Haute autorité de santé à se montrer vigilants, il ne peut être posé par un seul professionnel et requiert une observation croisée de plusieurs spécialistes, un bilan pluridisciplinaire. Le Centre de ressource autisme (CRA)

de Corse est habilité à remplir cette mission.

« Nous sommes en relation avec eux, bien entendu, poursuit Saveria, mais notre objectif n'est pas là. Bien sûr, notre expérience personnelle permettrait d'aider, de conseiller enseignants et parents, et dans le cadre de mes missions au sein de l'Education nationale, il peut m'être demandé de le faire, mais ce n'est pas le but. Au-delà du dépistage, du quotidien de l'école, du soin, il y a toute une vie sociale dont l'enfant et sa famille finissent par être coupés. Le regard de l'autre n'est pas toujours facile à vivre. On a longtemps culpabilisé les mères d'enfants autistes, on les a désignées comme responsables du handicap de leur enfant. Il en reste des traces dévastatrices. Nous ne voulons pas révolutionner quoi que ce soit. Nous voulons juste contribuer à faire évoluer un peu les attitudes et les mentalités. Dans cette pathologie comme dans d'autres, qui peut croire détenir la vérité, quand il y en a plusieurs! Nous voudrions simplement propager un peu de bonheur! Peu important les débats, les polémiques, avancer en souriant aux épreuves de la vie c'est en sortir plus fort! Car non, vivre avec un enfant avec autisme n'est pas un enfer, on peut être heureux avec un enfant différent! Il faut pouvoir travailler là-dessus, discuter de la différence, la connaître pour l'accepter et éviter la rupture du lien social. Nous souhaitons mettre en place des partenariats avec des restaurants qui proposeraient des tables – pourquoi pas dans une zone calme, un peu moins éclairée – où les familles avec leur enfant pourraient venir dîner, puis des boutiques, des commerces où les enfants avec autisme seraient accueillis, et instaurer une forme de labellisation de ces lieux. L'inclusion sociale, c'est aussi comme ça qu'elle commence! »

Pour poursuivre son projet, Aiut'a – qu'on peut retrouver sur Facebook – sera présente au marché de Noël de Ville-di-Petrabugno à l'invitation de Chjassu Villese, et assistera au Salon international de l'autisme, les 05 et 06 avril 2019 prochains, au Palais des congrès d'Ajaccio. ■ Claire GIUDICI

Pour soutenir l'action d'Aiut'A: www.leetchi.com/c/asso-aiuta



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Ma béance ta demeure

La lecture d'un recueil de poèmes est souvent sollicitée d'abord par le titre : celui-ci, *Ma béance ta demeure*, inclinerait peut-être vers les catégories de poésie érotique, particularité générique à laquelle se sont d'ailleurs intéressés nombre de poètes et des plus célèbres sans avoir été inscrits pourtant aux programmes scolaires ordinaires. Mais ce que propose Carine Adolfini-Bianconi nous semble un projet plus exigeant, du moins si l'on s'en réfère aux indications de présentation de l'ouvrage qui évoquent l'ambition d'une écriture du désir, du souffle ouvert des mots, du corps, du cœur et de la vie... Notons aussi que le petit ouvrage a été sobrement et efficacement mis en page par les éditions A Fior di Carta sous une couverture claire ornée d'une lettre hébraïque, pouvant représenter une main ouverte et accueillante. Les 48 poèmes du recueil sont disposés régulièrement pages paires, face à leur traduction en langue corse par Stefanu Cesari qui assure également une intelligente préface.

Dès les premières pièces, le lecteur est frappé par le ton adopté, celui de la confiance intimiste accompagnant la précision descriptive des gestes, l'ensemble paraissant du coup comme ennobli par la richesse métaphorique convoquée et la justesse expressive du lexique. Aussi celui qui découvre le recueil est-il plus facilement entraîné dans cette suite quasi narrative qui déroule ses phases de vie, de plénitude ou de doute, de communion ou d'absence, de plaisir et de manque... Comme toute histoire d'amours humaines, de rapports désirés et d'échanges, de sentiments voire de passion, celle-ci peut sans doute trouver un écho en chacun.

Ce qui compte plus encore pourtant que l'événement vécu, c'est bien ce qu'on en a ressenti, ce qui reste, ce que l'expérience a communiqué et révèle ensuite, ce que chaque moment éprouvé a distillé dans le cœur et l'esprit. Et en définitive, c'est ce que fera renaître et exister d'une vie véritable et bien réelle l'écriture poétique. La préface éclairante évoque l'idée d'une « *maison corps vivant* », habitée de l'aube au crépuscule comme le déroulé des saisons, et dispensant « *tour à tour désir et nostalgie* » : images judicieuses auxquelles nous souscrivons sans peine sans oublier de retenir cette autre intuition, celle du creuset alchimique d'où peut émerger, on le sait bien, une œuvre à partager. Et c'est bien là ce que chaque auteur vise, ce que chaque poète espère.

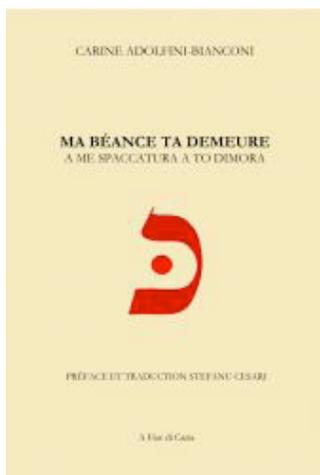
J'ai particulièrement apprécié les pièces brèves, celles qui par leur caractère clos, semblent renfermer les vers les plus émouvants, joliment frappés pour certains et comme ciselés en de belles formulations dont la scansion aide à les garder en mémoire. Celles-ci, par exemple :

« *L'Est s'efface dans l'oubli des paumes / l'infini se faufile dans le fini des mains* » [p.44] ; « *Sueurs de lait, la lune sur la mer coule à l'envers* » [p.52] ; « *Certains chants ne meurent jamais / mais s'épuisent à s'accorder aux ruines* » [p.62] ; « *Comme le jour le mot s'engendre lui-même / il y a de l'être encore dans le silence* » [p.70] ; « *Tu pars et fais de moi une nuée d'insectes / Une vibration de miettes / - Ta béance ma douleur* » [p.92]...

Moisson trop rapide au fil de l'exploration, au hasard des pages feuilletées qui permet de s'apercevoir à la relecture qu'il y en aurait autant et d'autres encore à reprendre et citer, comme ce poème tout entier inscrit en haut de la page 34 du recueil :

« *Achever à l'encre la fuite invisible / se heurter à la courbe qui interrompt le vide / entre deux cieux d'un même bleu, l'inattendu / l'ici remuant où persiste le temps / pris dans l'onde de son durcissement / le mot sera son jaillissement / le silence, l'espace d'eau bousculé / le vers l'orée de son avortement.* »

Mais laissons aux prochains lecteurs le plaisir de découvrir par eux-mêmes ces poèmes et de les apprécier comme ils le méritent. ■



Carine Adolfini-Bianconi
*Ma béance ta demeure /
A me spaccatura a to dimora,*
préface et traduction Stefanu
Cesari,
A Fior di Carta éditeur, 2018

ASSEMBLÉE

LES GILETS JAUNES TROUVENT OREILLE ATTENTIVE AUPRÈS DE LA CDC



En préambule de la session de novembre, une délégation de manifestants a été reçue par les élus. La rencontre a donné lieu au vote d'une résolution solennelle relative au climat social, au coût de la vie et du carburant en Corse quelques heures plus tard.

A l'heure où aurait dû débuter la session du 29 novembre dernier, ils étaient quelques dizaines de Gilets Jaunes à s'être rassemblés devant les grilles de l'Assemblée de Corse. Des manifestants bientôt rejoints par les présidents Simeoni et Talamoni, descendus à leur rencontre afin d'inviter une délégation à venir exprimer ses revendications lors d'une table ronde.

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence des présidents de groupe, a trouvé écho dans l'hémicycle dès la reprise de la session avec une résolution solennelle «relative au climat social, au coût de la vie et du carburant en Corse» présentée aux conseillers territoriaux. Le texte, voté à l'unanimité, vient constater «un différentiel illogique et incompréhensible des prix des carburants entre la Corse et le continent», souhaite «mettre un terme à cette situation dans les plus brefs délais» et «installe une conférence sociale qui se réunira au moins deux fois par an et qui sera ouverte à tous les acteurs institutionnels, consulaires, sociaux et collectifs de citoyens». Ses premiers travaux «devront être menés à leur terme dans un délai de trois mois afin d'établir un diagnostic partagé». La résolution demande par ailleurs «solennellement au Premier ministre d'annoncer, avant sa visite prévue du 9 au 11 décembre, le gel de la hausse du carburant en Corse, jusqu'à la mise en œuvre du mécanisme de régulation et de correction des prix qui aura été validé sur le fondement du diagnostic adopté par la conférence sociale».

«Nous avons pleinement conscience de la portée et de l'acte politique que nous accomplissons», a indiqué Gilles Simeoni lors du vote. Tout en soulignant le fait que «ce que vivent l'ensemble des Français, les Corses le vivent aussi mais avec une force et une gravité nettement supérieures» dans une île où le taux de pauvreté dépasse les 20% et où le réseau de transports en commun laisse à désirer, il a ajouté: «Un certain nombre de gilets jaunes se sont adressés à nous, élus de la Corse. Nous avons considéré tous ensemble qu'il fallait apporter à cette démarche l'import-

tance et la considération qu'elle mérite».

Suite à cet acte politique fort, le 30 novembre, c'était à la préfète de Corse de s'adresser au collectif Agissons contre la cherté des carburants en Corse. «Comme l'a souligné le ministre de l'Economie et des Finances lors de sa visite en Corse le 22 octobre dernier, le gouvernement est ouvert à toutes les solutions pour faire baisser les prix trop élevés des carburants dans l'île», a-t-elle écrit en soulignant que «l'Inspection des finances a d'ores et déjà traité un certain nombre de données, et rencontré spécifiquement à ce propos différents acteurs insulaires». «Sous mon autorité, ce travail sera mené à son terme dans les prochains mois par les services de la DGCCRF en Corse, et je mobiliserai l'ensemble des moyens d'Etat nécessaires pour bien identifier et mettre en lumière les différents facteurs qui sont ici à l'œuvre. J'en rendrai compte au gouvernement, afin qu'il puisse en être tiré toutes les conséquences: tant pour ce qui concerne l'Etat, que pour les autres acteurs publics et privés dont la responsabilité est appelée ici à s'exercer, de telle sorte que le pouvoir d'achat qui lui revient puisse être restitué à la population de l'île», a-t-elle conclu.

Enfin, sous la houlette de Jean-Guy Talamoni, le 3 décembre une réunion a eu lieu à Corte entre les responsables de Vito Corse, Rubis énergie, Rubis terminal, et+ les membres du Collectif Agissons contre la cherté des carburants en Corse. Une rencontre de plus de 5 heures durant lesquelles les deux parties ont pu faire part de leurs arguments. «Désormais, les discussions doivent se poursuivre, dans la transparence la plus totale, afin de clarifier le mécanisme de construction des prix, l'objectif étant de mettre un terme à une situation d'injustice pour les consommateurs corses. Dans cette perspective, j'ai demandé au groupe Rubis et à sa filiale Vito Corse de participer à la conférence sociale qui sera organisée par la Collectivité de Corse. Ses responsables m'ont confirmé qu'ils seront présents», a résumé le président de l'Assemblée de Corse. ■
Manon PERELLI

ARTISANAT



Photo Manon Perelli

HUIT DES MEILLEURS ARTISANS D'ART CORSES À PARIS

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Corse a convié des ambassadeurs de l'excellence insulaire à la 10^e biennale des Métiers d'art et de création, au Carrousel du Louvre

Ils représentent l'excellence dans leur domaine de compétences en Corse. Thierry Calia, menuisier spécialisé en bois flotté, Christine Ollivier, créatrice de bijoux, Xavier Biancarelli, coutelier, Saveria Geronimi, créatrice de bijoux, Francesca Benvenuti, créatrice de mode, Carole-Caterina Mufraggi, artiste plasticienne, Dominique Santoni, sellier-maroquinier, et Magali Isoni, céramiste, ont été sélectionnés par la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Corse (CRMA) pour tenir salon à la 10^e biennale Carrousel des métiers d'art et de création organisée du 6 au 9 décembre à Paris. Plus grande exposition-vente dans les domaines de la mode, du design et de la décoration d'intérieur, cette manifestation de renommée internationale regroupe durant 4 jours quelques 300 exposants venus de toute la France dans les 6000 m² du prestigieux écrin du Carrousel du Louvre.

C'est la première fois cette année que la CRMA, en partenariat avec l'Agence de développement économique de la Corse, a décidé de participer à ce salon afin d'y accompagner ces huit artisans. Depuis quelques mois, la chambre a en effet renforcé son action auprès des artisans d'art et s'est pleinement engagée dans le projet Art Lab Net, une action collective visant à organiser, structurer et développer économiquement les acteurs des métiers d'art de Corse, de Sardaigne, de Ligurie, des Alpes-Maritimes et du Var.

Avec cette opération, la CRMA compte ainsi offrir un beau coup de projecteur à ces huit artisans. Mis en place par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et les huit Chambres de métiers et de l'artisanat départementales d'Île-de-France, le Carrousel des métiers d'art et de création attire en effet à chacune de ses éditions des milliers de Parisiens, Franciliens et autres touristes désireux de mieux connaître le monde de l'artisanat d'art et de la création et de dénicher des cadeaux uniques et originaux pour Noël. ■ Manon PERELLI

TEMPÊTE ADRIAN

LA CDC VIENT EN AIDE AUX PÊCHEURS

Lors de la session de novembre, l'hémicycle a validé le principe de l'octroi d'une aide exceptionnelle au bénéfice de la profession, durement touchée par la tempête de fin octobre.

Parmi les sinistrés les plus gravement touchés par la tempête Adrian qui s'est abattue sur la Corse le 29 octobre dernier, les pêcheurs professionnels ont subi des dégâts matériels considérables et nombreux sont ceux qui se voient aujourd'hui privés de leur outil de travail. Si bien que le Comité régional des pêches et les quatre prud'homies de pêche de l'île ont décidé de demander de l'aide aux acteurs institutionnels et plus particulièrement à la Collectivité de Corse.

Un appel entendu lors de la session du 29 novembre dernier, durant laquelle François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), a présenté un rapport pour l'octroi « d'une aide exceptionnelle au bénéfice des pêcheurs professionnels afin de faire face aux dégradations causées par la tempête ».

Insistant sur la puissance et l'ampleur exceptionnelles de la tempête, le président de l'OEC a rappelé que durant plusieurs heures des « pluies torrentielles et des rafales de vent jusqu'à 200 km/h » ont frappé la Corse, tandis que « qu'une mer formée et déchaînée » a engendré des « submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral ». Les pêcheurs, « principalement sur la côte occidentale de l'île, depuis Portu jusqu'à Bunifaziu, ont eu à subir non seule-

ment les conséquences des dommages provoqués sur les équipements et les infrastructures portuaires, mais surtout une destruction totale ou partielle de leur outil de travail », a-t-il déploré, en indiquant : « La volonté du Conseil exécutif est d'intervenir le plus fortement et le plus efficacement possible au titre de la solidarité naturelle qu'il convient de manifester à une profession durement éprouvée et se trouvant structurellement, depuis trop longtemps, dans une situation de difficulté voire de précarisation ».

Si l'évaluation des dégâts n'est pas encore définitive, le président de l'OEC a dressé un premier bilan estimé à près de 500 000 € en faisant état de « bateaux détruits, coulés ou endommagés », de « moteurs détruits », ou encore « d'équipements de pêche détériorés ». « Il convient d'envoyer dès aujourd'hui le message et la volonté politique de la CdC de prendre toute sa part dans l'indemnisation des préjudices subis », a-t-il souligné en ajoutant : « Il est donc proposé qu'une première enveloppe de 250 000 € soit allouée, susceptible d'être ajustée après estimation définitive des dégâts et représentant la moitié du montant actuellement évalué du préjudice (l'autre moitié étant à la charge de l'État) ». ■ Manon PERELLI

FEMU A CORSICA

MODERATO, MA NON TROPPO?



Photo Pierre Pasqualini

«Jusqu'ici, tout va bien»...

Une phrase qui résume assez bien la teneur de l'assemblée générale qui, le 3 décembre à Corte, signait la création officielle de Femu a Corsica, ce parti qui regroupe l'ensemble des nationalistes modérés...

L'ensemble? Pas tout à fait, car un petit groupe résiste encore... plutôt cocasse d'associer cette phrase sortie d'Astérix au PNC. Car, le PNC, cofondateur avec Inseme per a Corsica et A Chjama Naziuale, du groupe Femu a Corsica à l'Assemblée de Corse, ne s'est pas dissous pour intégrer le parti unique. Une décision justifiée par son leader, Jean Christophe Angelini par le fait que « Les conditions politiques n'ont pas été remplies et la singularité n'a pas été prise en compte ». Cela dit, le PNC ne s'est pas non plus désolidarisé comme un seul homme du projet Femu a Corsica. Ainsi, des militants modérés du PNC modéré ont choisi de rentrer sans modération dans ce grand parti, comme par exemple Fabienne Giovannini, qui avait déjà fait savoir ses désaccords avec Jean-Christophe Angelini notamment avant les dernières élections territoriales ou encore François Alfonsi. Bref, c'est compliqué.

Il est vrai que la modération peut être un sujet assez vaste. Jusqu'à quel point est-on modéré? À quel moment doit-on être modéré? Finalement, qu'est-ce que la modération? Et sont-ce les lignes politiques et idéologiques trop modérées, l'envie de ne pas se lasser et de garder un certain libre-arbitre qui ont créé cette rupture? Ou bien encore est-ce une guerre modérée d'égos qui le sont moins? Autant de questions plus ou moins philosophiques auxquelles personne n'a de réponse. Sauf peut-être les modérés et les autres modérés... Au niveau des militants, sympathisants, plus ou moins modérés, plus ou moins nationalistes, plus ou moins corses, plus ou moins issus de la communauté de destin ou plus ou moins amis du pays ami mais pas trop, certains ont parfois du mal à suivre. Mais on suit quand même: l'amphithéâtre où s'est tenu l'assemblée générale était comble.

«Aujourd'hui vous êtes 1200 militants à vous être engagés, à avoir pris votre carte et à avoir pris part au projet de Femu a Corsica» sou-

lignait Gilles Simeoni, l'homme de l'union, en balayant d'un revers de la main l'absence du PNC. «*Nous prenons acte. Il est vrai que nous aurions préféré que cette union se fasse avec toutes les composantes de Femu a Corsica. Nous sommes surpris par les motifs évoqués par Jean-Christophe Angelini, mais nous les recevons et la porte reste ouverte*». Jean-Félix Acquaviva, député de la deuxième circonscription de Haute-Corse, président du comité de massif de Corse, et désormais nouveau secrétaire national de Femu a Corsica, met en avant les «*combats à mener, à mener ensemble*» ajoutant «*nous devons rassembler et nous amplifier...*» Divisés mais néanmoins unis en certaines circonstances, donc? Gilles Simeoni assure qu'en dépit de la création d'un groupe PNC à l'Assemblée de Corse, il n'y a pas de tension, que le travail dans l'hémicycle régional n'en pâtira pas et que les prochaines échéances électorales seront abordées dans l'unité. Reste qu'en politique, l'assise doit être bonne dès le départ. Car au moment des élections, d'autres seront prêts à tout pour pousser dans le vide un jeune parti qui a appris à marcher sur trois pattes et devra désormais courir avec deux. Mais «*jusqu'ici, tout va bien*». ■ **Pierre PASQUALINI**

Premier effet du choix du PNC de pas intégrer la démarche visant à la création d'un parti unique sous l'appellation de Femu a Corsica, la constitution d'un nouveau groupe, celui du PNC, donc, à l'Assemblée de Corse. Ce sixième groupe compte 10 membres, dont son président, Pierre Poli : François Bernardi, Jean-François Casalta, Matteo Casalta, Pascal Carlotti, Paul Miniconi, Joseph Pucci, Jeanne Stromboni, Julia Tiberi, et Anne Tomasi. ■



JACQUES MERLINO

L'UNIVERS FÉMININ DES ÉCRIVAINS

Jacques Merlino, ex-grand reporter, ancien rédacteur en chef de France 2, n'est pas qu'un simple écho des maux de ce monde. Désormais oléiculteur à Calcatoggio, il n'oublie pas de cultiver son autre passion, la littérature. Homme d'images sans conteste, il décortique aujourd'hui celle des femmes chez de grands auteurs contemporains. L'histoire dans l'histoire, qu'il accepte de séquencer avec nous.

Pourquoi cette recherche de l'image de la femme dans la littérature?

Parce qu'un journaliste touche à tout. Après des enquêtes, des romans, je trouve que la critique littéraire est un exercice passionnant. Chaque été que je passe évidemment en Corse, j'ai pour habitude de lire toute l'œuvre d'un auteur. Il y a quelques années, j'avais emmené avec moi, tous les livres de Julien Gracq et au fil de ma lecture, je me suis aperçu que les personnages féminins avaient des traits communs. De là est née cette envie d'étude. C'est un travail énorme de façonner un personnage littéraire, c'est semblable à un travail des dieux, parce que même après avoir traversé les siècles, ces personnages nous semblent toujours vivants. Emma Bovary, Anna Karenine, nous parlent encore aujourd'hui.

Ce choix de recherche est-il, consciemment ou non, lié aux différents mouvements féminins actuels qui combattent une image misogynne de la femme?

Mon étude ne s'inscrit pas dans cette mouvance. #Metoo est une phase nouvelle dans la volonté d'émancipation des femmes pour lutter contre l'image de la femme comme simple objet sexuel ou de désir charnel. Dans ma recherche, je tente simplement de savoir d'où vient le personnage féminin et ce qu'il signifie pour son auteur. Cette critique littéraire est complètement déconnectée de l'actualité.

Ne pensez-vous que l'image de la femme dans la littérature est tout simplement un reflet du monde contemporain de l'auteur et qu'il ne se fait que le témoin de la place réservée, de manière réelle ou peut-être fantasmée, aux femmes?

Non, je ne le pense pas. Par exemple Vanessa, le personnage féminin principal du roman de Julien Gracq, *Le rivage des Syrtes*, est une femme très puissante qui est bien loin des stéréotypes féminins des années 1950, période où Gracq a écrit son œuvre. Vanessa, c'est le personnage créé dans l'histoire personnelle de l'auteur, dans les relations fondamentales qu'il a eues avec sa mère et les femmes qui ont gravité autour de lui. Si on étudie Camus, qui lui était un don juan ayant connu de belles et grandes amours notamment avec Maria Casares, on se rend compte qu'il laisse très peu de place aux femmes dans ses romans. Ce qu'on lui a beaucoup reproché. Je ne suis pas dans l'étude de l'image véhiculée et colportée des femmes dans la société, je suis dans le champ de l'imaginaire de l'écrivain.

La thèse que vous souhaitez développer et que vous annoncez comme implicite en début de votre ouvrage est que, sans tomber dans le prétexte à analyse psychanalytique, l'auteur quel qu'il soit et d'un livre à l'autre, retombe consciemment ou non sur la même femme. Ça reste quand même une démarche quelque peu freudienne?

Oui et non. Je n'ai pas voulu rentrer dans le jeu de la psychanalyse pour ne pas faire de la psychanalyse de comptoir. Cela dit, il semble quand même que ce soit l'image de la mère qui domine chez les écrivains. Et quand, ils créent leurs personnages féminins, ils se rappellent ou s'inspirent de cette image.

Revenons sur ce premier volume. Pourquoi Camus, Gracq et Gary?

En fait, j'ai sélectionné douze écrivains contemporains. J'ai choisi ces trois premiers écrivains parce que Julien Gracq est mon auteur préféré, qu'Albert Camus est l'un des auteurs les plus connus des Français et Romain Gary parce qu'il a une place originale dans la littérature.

Qu'est-ce qui rapproche ou différencie la vision de la femme de ces trois auteurs?

Ils n'ont rien en commun si ce n'est peut-être l'influence maternelle. Chez Gracq, les personnages féminins sont des femmes dominatrices, même si je ne sais pas d'où ça peut venir le concernant car c'était un auteur discret et secret. On connaît très mal sa biographie. On sait simplement qu'il a eu une liaison de quelques années avec Nora Mitrani*, En revanche, on connaît la biographie de Camus. On sait que son père

*Écrivaine surréaliste bulgare et sœur du cinéaste et acteur Michel Mitrani.

est mort durant la Première Guerre mondiale, qu'il a été élevé par sa mère qui était sourde et quasiment muette et surtout par sa grand-mère qui était assez violente. Dans l'œuvre de Camus, on s'aperçoit que les femmes occupent une place très curieuse. Dans *La peste* il n'y a comme personnages féminins que quelques vieilles femmes avec un fichu noir sur la tête qui passent leurs journées à regarder par la fenêtre avec des yeux perdus vers un dehors indéfinissable. Dans *L'étranger*, il y a une succession de femmes qui à chaque fois tirent le personnage principal, Meursault, vers la catastrophe. Par contre, chez Gary, c'est une autre vision de la femme parce qu'il y a La promesse de l'aube et cette phrase qui devient constat «*Avec l'amour maternel, la vie vous fait à l'aube, une promesse qu'elle ne tient jamais*». Une quête amoureuse qui est vaine, perdue d'avance.

Rien en commun, dites-vous, mais est-ce que ces trois auteurs ne souligneraient pas tout simplement, non pas une image de la femme mais des traits de caractère?

Tout à fait. C'est le principe même de la création. Avec des pulsions presque semblables, les auteurs proposent une lecture différente de la femme.

Dans ce premier volume, vous donnez beaucoup de place à Camus, moins à Gracq et encore un peu moins à Gary. Pourquoi?

C'est vrai, avec le recul je m'aperçois que j'ai été un peu court sur Gary. Mais la particularité de cette série d'ouvrages c'est qu'elle pourra être rééditée et que je vais pouvoir compléter mes recherches. J'aime cette démarche, possible avec les petites maisons d'éditions, qui est de ne pas faire du livre un objet fini. Le livre reste vivant, il évolue. Je peux ainsi prendre en considération les critiques qui peuvent m'être faites.

À qui consacrez vous votre prochain volume?

À Milan Kundera, Albert Cohen et James Joyce.

Allez-vous aussi proposer une recherche sur l'image de la femme chez... des écrivaines?

J'ai choisi de m'intéresser au seul regard de l'homme sur la femme. L'image de la femme au travers des œuvres d'écrivaines est, à mon sens, un autre travail. Mon choix est forcément arbitraire mais n'est-ce pas la force des écrivains, leur liberté de traitement?

Et l'écrivain Jacques Merlino, quelle image a-t-il de la femme?

C'est une vaste question. Je me référerais à *Homo Sapiens* de Yuval Noah Harari qui décrit l'évolution de l'humanité avec pour fil conducteur la quête qu'a l'homme de ne pas souffrir. En lisant ce livre, je me suis dit qu'en fait, toute l'histoire de l'humanité reposait sur la volonté de prolonger la vie, quoi qu'il en coûte. Alors je dirais que mon image de la femme, c'est celle de la transmission de la vie. Les femmes sont plus fortes que les hommes. Ma réponse est très consensuelle mais elle me permet de rebondir sur votre précédente question concernant les mouvements actuels de libération de la femme. En fait, j'aimerais que les femmes développent encore plus ce qui les différencie des hommes et qu'elles fassent évoluer la société vers des valeurs plus féminines au lieu de tenter de nous rejoindre dans nos défauts. C'est la vision de Romain Gary lorsqu'il dit «*la seule chose qui m'intéresse c'est la femme, je ne dis pas les femmes, je dis la femme, la féminité*».

Pour reprendre votre conseil aux lecteurs, celui de «faire son miel», après avoir lu, relu ces trois auteurs et s'être interrogé sur ce qui préside à la création d'un personnage féminin, de quoi est fait votre miel?

Mon miel, c'est ce livre. Dans cette incitation à «faire son miel», je prône une lecture différente qui ne se contente pas seulement de savoir comment se termine un livre mais qui se nourrit d'angles d'étude différents. Je crois que les vraies lectures nous permettent de recueillir des éléments pour créer notre propre imaginaire. Les vraies lectures forgent nos valeurs et donnent un sens à notre vie. ■

Propos recueillis par Dominique Pietri

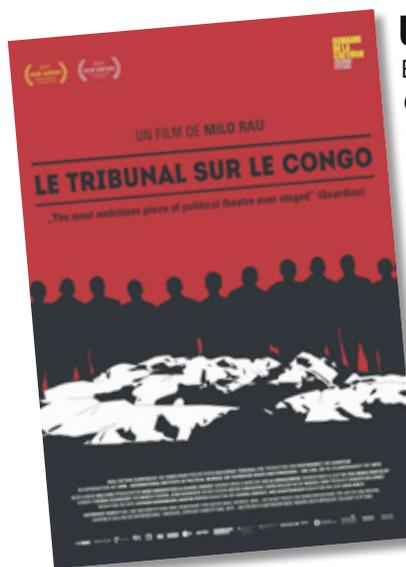
«*Les vraies lectures forgent nos valeurs et donnent un sens à notre vie.*»

La sélection de la rédaction

Borderland*

Fondée à Marseille en 2013 par Fabien Hintenoch et Lucile Mary, la compagnie Demain nous fuirons, s'oriente «*essentiellement et nécessairement*» vers des spectacles dédiés «*au jeune public, à la jeunesse actuelle, aux citoyens de demain*» tout en ambitionnant de s'adresser «*à tous et partout*». Aussi, ses projets et ateliers artistiques s'invitent aussi dans tous types de lieux [du théâtre à la prison en passant par l'école, l'entreprise ou l'hôpital] et s'adressent à des personnes de tous âges. Dans le cadre de Création en Cours, un dispositif de résidence artistique de six mois dans un établissement scolaire, la compagnie a séjourné à Monthois, dans les Ardennes, où elle est intervenue spécifiquement auprès d'élèves de CM2 qui se sont par la suite faits les ambassadeurs d'un projet d'évènement festif auprès de toutes les classes de maternelles et de primaire. Les enfants et les comédiens-metteurs en scène ont travaillé sur la notion de «*frontière(s)*»: en quoi peuvent-elles avoir des aspects positifs pour lutter contre l'uniformité? pourquoi ne faut-il pas assimiler systématiquement murs et frontières? et d'ailleurs pourquoi construire des murs? C'est ainsi que, expliquent Fabien Hintenoch et Lucile Mary «*la fin de l'année s'est conclue autour d'un grand moment festif où toute l'école s'est transformée en un non-lieu artistique et déambulatoire ponctué des propositions de tous: un véritable borderland, qui a fait naître les bases de la dramaturgie de notre spectacle*». L'histoire se déroule dans la cour de récréation d'une école, située dans une zone frontalière, un lieu de passage, de croisement(s), qui n'appartient à personne et qui est pour tout le monde.

Le 11 décembre, 18h30. Centre culturel L'Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica



Le tribunal sur le Congo

En plus de 20 ans, la guerre du Congo a coûté la vie à plus de 6 millions de personnes et les criminels de guerre n'ont jamais été traduits en justice. Qui est responsable? Comment un pays qui, grâce à ses ressources, est potentiellement l'un des plus riches du monde, peut-il être à ce point affaibli, déchiré? En 2014, le réalisateur et essayiste suisse Milo Rau est témoin d'un massacre perpétré par une milice armée dans un village de l'est de la République démocratique du Congo (RDC). En 2015, il entreprend de constituer deux tribunaux civils et symboliques, l'un à Bukavu, capitale d'une des deux régions touchées par des guerres ethniques, l'autre à Berlin. Experts juridiques, sociologues, journalistes, acteurs locaux de la vie politique et sociale vont tenter d'y démêler l'écheveau des responsabilités, en entendant victimes, témoins et présumés coupables. Milo Rau a filmé les débats, mais aussi les préparatifs de ce qu'il définit comme un «*tribunal de théâtre où tout est réel: des mineurs aux rebelles, des ministres cyniques jusqu'à l'avocat de La Haye, tous les participants ne jouent rien d'autre que leur propre rôle*». Son film ajoute-t-il «*montre aussi quelque chose qui ne peut pas être représenté dans un documentaire: un portrait de l'économie mondiale, une analyse très concrète de toutes les raisons et des origines qui ont mené à la guerre civile au Congo depuis plus de 20 ans. Et les acteurs qui ont intérêt à ce que rien ne change.*»

Le 11 décembre, 14h30 et 19h30. Fabrique de Théâtre, Bastia. ☎ 04 95 39 0165 & www.theatrealibi.com

Le Parrain

Mort à Rome le 10 avril 1979, Giovanni «Nino» Rota avait 11 ans lorsqu'il composa sa première œuvre, *l'Infanzia di San Giovanni Battista*, oratorio pour solistes, orchestre et chœurs. On lui doit 4 symphonies, 11 opéras, 9 concertos, 3 ballets ainsi qu'une cinquantaine de pièces de musique de chambre. Mais on se souvient plutôt des quelques 170 musiques originales qu'il créa pour le cinéma, deux des plus célèbres étant celles composées pour *Le Parrain* et *Le Parrain 2* de Francis Ford Coppola, avec, tout particulièrement, le titre *Speak softly love/Parle plus bas* restée emblématique. En réalité, l'air avait initialement été créé par Nino Rota pour un autre film, bien moins célèbre, *Fortunella*, d'Eduardo de Filippo. Cette reprise, même sur un rythme bien différent, ne permit pas à Nino Rota d'obtenir l'Oscar de la meilleure musique de film en 1972. Son travail pour ce premier opus du *Parrain* lui valut malgré tout plusieurs distinctions, dont un Gammay Award. Deux ans plus tard, en revanche, la musique du *Parrain 2* était récompensée par un Oscar. Après avoir évoqué la vie et l'œuvre [cinématographique et musicale] de Charlie Chaplin, le saxophoniste et comédien Paul Mancini a souhaité rendre hommage à Nino Rota en évoquant plus particulièrement deux de ses plus célèbres bandes originales. Son spectacle mêle musique, anecdotes, en évoquant l'histoire de la communauté italo-américaine.

Le 12 décembre, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.f





Symboles, emblèmes et allégories

LES FIGURES DE LA CORSIQUE

© CdC, Musée de la Corse / Gaëtan Laroche

Museu di a Corsica
Jean-Charles Colonna
Citadella di Corti

01/08
2018

30/03
2019



04.95.45.25.45 / museudiacorsica@isula.corsica

www.musee-corse.com



**CORSE
PISCINE
POLYESTER**

CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com

06 43 73 07 40

